



L'ACTUALITÉ
DE LA MUNICIPALITÉ P2 à 7

Sommaire

VIE ASSOCIATIVE P 8 à 13

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS P 14 à 15

CLIN D'ŒII P 16

NOS JOIES, NOS PEINES P 16

Le mot du Maire

ous avons commencé cette année 2012 en honorant deux habitants de la commune, lors de la cérémonie des vœux.

Annie MERCIER et Patrick MARTEL ont, chacun dans leur registre, donné beaucoup à notre village. Ils ont consacré de l'énergie pour de nombreuses associations, en mettant en œuvre de nouvelles idées. C'est donc grâce à leur âme de bénévole, sans compter le temps passé, qu'ils ont remarqué l'affluence toujours plus importante des participants aux différentes manifestations.

Je suis heureux du choix qui m'a été proposé par les membres de la commission « communication » pour attribuer la médaille de la ville, au début de cette année.

Le bénévolat, trop souvent critiqué par ceux qui ne sont pas les plus actifs, est un atout important pour la vie associative de votre village, qui resserre les liens entre tous et permet à chacun des moments d'échanges et de convivialité indispensables au cours de la période difficile que nous traversons. Les associations savent qu'elles peuvent compter sur mon soutien et sur celui de tout le conseil municipal. Chers bénévoles, vous devez être fiers des actions que vous entreprenez pour l'animation de votre village.

puis, comment pas féliciter chaleureusement bénévoles dи nos fleurissement, qui, après avoir été trois fois premiers du concours départemental, ont réussi par leurs créativités florales à convaincre le jury régional d'attribuer, en récompense de leur travail, une première fleur à notre village. Ce n'était pas gagné d'avance. En effet, il est très exceptionnel que celle-ci soit attribuée dès la première visite des membres de ce jury.

Je leur adresse, au nom de tous les San Martinois, nos plus vifs encouragements pour qu'ils continuent, dès cette année, à rendre toujours plus agréable votre cadre de vie.

Même si aujourd'hui vous participez déjà au fleurissement de votre village par votre contribution fiscale, comme à la vie des autres associations, vous pouvez, si vous êtes amis des fleurs, les rejoindre, même pour un petit coup de main qui sera toujours le bienvenu.

Le printemps, pour le conseil municipal, est toujours la saison au cours de laquelle le budget communal de l'année est étudié et voté.

J'ai toujours affirmé, en matière de fixation des taux des contributions, que je souhaitais que ceux-ci suivent la même évolution que le coût de la vie.

Cependant, et compte tenu de plusieurs facteurs, j'ai choisi, pour cette année 2012, de proposer aux membres du conseil municipal, des taux d'impositions identiques à ceux retenus l'année précédente. Ils ont bien voulu suivre ma décision à l'unanimité.

Ce dossier fait l'objet d'un développement plus conséquent dans les pages intérieures de ce « P'tit journal de printemps ».

De même, vous découvrirez aussi, les travaux les plus importants qui seront mis en œuvre au cours de cette année 2012, certains se terminant même au cours de l'année 2013. Comme d'habitude, vous pourrez lire aussi des nouvelles de la municipalité et des associations de votre village.

Je voudrais, pour terminer mon propos, regretter les gestes « d'écobuage » déclenchés auprès des maisons, plus particulièrement sur le plateau de Chamoise. Plusieurs plaintes ont été adressées à la mairie à ce sujet.

Je veux simplement rappeler, qu'une réglementation existe en la matière et que le bon sens veut que lorsque le feu est mis volontairement, dans le cadre de l'écobuage, il est indispensable, d'abord, de prendre en compte les conditions atmosphériques, et notamment le vent, et ensuite de le surveiller jusqu'à son extinction. Nous serons attentifs aux évènements au cours de la prochaine année.

Je profite de ce petit mot, pour vous souhaiter de bonnes vacances d'été en famille, à Saint Martin ou dans d'autres contrées, et une bonne saison estivale pour toutes les manifestations organisées par les associations sur notre territoire.

Dominique TURC

LE BUDGET 2012 ET LES TRAVAUX ENVISAGÉS

Les impôts locaux 2012

n matière de budget, les recettes de celuici sont constituées, pour une large part, des contributions directes demandées aux habitants pour le compte des collectivités territoriales, qui se composent de 3 taxes. Celles-ci se traduisent, pour vous, par la réception au cours du second semestre de l'année par 2 avis d'imposition, l'un de taxe d'habitation et l'autre de taxes foncières (bâti et non bâti) selon vos propriétés.

L'augmentation de ces différentes taxes s'explique par la variation de 2 paramètres:

- l'augmentation des bases de calcul qui sont notifiées par les services de l'état, sur lesquelles vos élus ne peuvent agir,
- **l'augmentation du taux de chaque taxe**, appliquée par décision du conseil municipal.

Le conseil municipal, lors de sa réunion consacrée à l'examen et au vote du budget pour 2012, a décidé, à l'unanimité, de maintenir l'effort contributif de chacun, au niveau de celui de l'année 2011.

Ainsi, comme déjà pour le budget de l'année 2011, le taux des 3 taxes reste identique à celui de l'année précédente. Concrètement, cela se traduit ainsi:

- le taux de la taxe d'habitation est de 11,48 %,
- le taux de la taxe foncière sur les propriétés bâties est de 9,08 %,
- le taux de la taxe foncière sur les propriétés non bâties est de 38,63 %.

Quelles sont les raisons qui ont conduit le conseil municipal à ne pas augmenter les taux de ces 3 taxes pour l'année 2012, comme il avait fait pour l'année 2011:

- La conjoncture actuelle et les difficultés économiques pour un certain nombre de ménages,
- La décision du Conseil Général de l'Ain d'augmenter les impôts locaux pour cette année 2012,

- La décision de la Communauté de Communes Lac de Nantua d'augmenter les taux des 3 taxes considérées, suite aux nouvelles compétences acquises par cette collectivité territoriale et aux nombreux projets à son initiative qui vont se concrétiser.
- Une modification des bases de calcul qui se traduit, pour la commune de Saint Martin du Fresne, par une augmentation de plus de 4 % des ressources par l'impôt.

Ainsi, vous constatez que les arguments ne manquent pas pour éviter une nouvelle augmentation des taux des différents impôts locaux. Les dépenses prévues pour cette année 2012, ne justifient d'ailleurs pas une progression de ces taux d'imposition, comme vous pourrez le lire ci-après. Bien sûr, du fait des hausses des taux d'imposition des autres collectivités territoriales et des bases de calcul, même si nous vous affirmons que les taux n'augmentent pas pour la colonne « commune » de vos feuilles d'impôts, vous ne manquerez pas de relever, encore cette année, une progression de vos impôts locaux.

Pour être complet, le conseil de la CCLN a décidé de ne pas augmenter le taux de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) qui reste à 11 %.

Concernant les entreprises de notre village, celles-ci s'acquitteront de la Contribution Foncière aux Entreprises, appelée donc CFE, en lieu et place de la Taxe Professionnelle. Le taux de cette dernière reste aussi identique à celui de l'année 2011 comme à celui de l'année 2010.

Au budget de l'année 2012, différents travaux et actions sont prévus à la section investissement du budget. Les plus importants sont:

- La mise en sécurité de la route de Chamoise entre le carrefour avec la RD 1084 et le croisement du lotissement Sous Chamoise, avec l'enfouissement des réseaux, la création d'un trottoir pour renforcer la sécurité des piétons

L'ECOBUAGE

et notamment des jeunes qui prennent les bus scolaires au bord de la RD 1084. Le montant de ces travaux est estimé à 350000 euros, dépense qui sera couverte par un emprunt contracté auprès de la Caisse d'Épargne Rhône-Alpes à un taux de 4,49 %, remboursable sur 15 ans, le remboursement annuel étant à peu près de 32000 euros. Le taux d'endettement de notre commune étant très faible, le remboursement de cet emprunt sera sans incidence sur les travaux futurs.

- La remise en état avec une couche d'enrobé des rues de « sous la ville » et de « l'ancienne gare » pour un coût d'environ 140 000 euros, ces travaux n'ayant pas été réalisés en 2011.
- L'achat de 2 parcelles, route de Chamoise, pour permettre la construction de la Maison de Santé Pluridisciplinaire, pour un montant de 160 000 euros. Le permis de construire de cet ouvrage sera déposé au cours du mois de juin, avec le début des travaux en début d'année 2013 et une ouverture au début de l'année 2014.
- La démolition de la maison « Duborget » pour environ 20000 euros.
- Le début des travaux de réhabilitation de l'ancienne poste dont la commune conserve l'utilisation du rez-de-chaussée pour environ 100 000 euros, le reste des travaux seront pris en charge sur le budget 2013.
- La réhabilitation des vestiaires du stade de football, ainsi que du terrain d'entraînement, avec une répartition des frais à hauteur de 50 % pour la communauté de communes de la Combe du Val-Brénod, 30 % pour Saint Martin du Fresne et 20 % pour Maillat.
- La mise en œuvre du chantier de l'aménagement du lavoir du Vivier, dont les dépenses seront partagées sur 2 exercices budgétaires.
- Le changement des 3 horloges du clocher pour un montant de 7 000 euros,
- L'achat d'un petit camion « benne » (< 3,5 t), en remplacement du « partner » donnant des signes de fatigue, pour les services techniques.

e débroussaillement par le feu, est une pratique agricole ancestrale. Toutefois celui-ci est réglementé et doit être effectué avec toutes les précautions nécessaires pour éviter que le feu ne se propage hors des limites souhaitées car cela peut porter atteinte à la sécurité des biens et des personnes.

Dans l'Ain l'arrêté préfectoral du 21 avril 1994 réglemente cette pratique en précisant notamment que:

- l'incinération de végétaux sur pied est interdite à moins de 400 m des bois, forêts, plantations, reboisements, landes maquis et étangs.
- La destruction, l'incinération, l'écobuage des chaumes, pailles et déchets de récoltes laissés sur place sont interdits.
- Il est interdit à toutes personnes de porter ou d'allumer du feu à l'intérieur et jusqu'à une distance de 200 m des bois, forêts, plantations, reboisements, landes et maguis.
- Ces dispositions ne sont applicables que pendant la période allant du 1er mars au 30 septembre

Par ailleurs les feux ne pourront être allumés qu'entre le lever du jour et 17 heures.

Toute personne ayant allumé un feu devra vérifier que celui-ci sera éteint au coucher du soleil.

Cette personne devra être présente ou se faire représenter durant l'opération d'incinération; elle devra disposer sur place de moyens en personnel et en matériel nécessaires à enrayer tout incendie échappant à son contrôle.

Aussi pour le bien de tous nous vous demandons de respecter ces quelques règles citoyennes.

ÉCONOMIE D'EAU



En effet, même si pour l'instant cela n'est pas flagrant, les beaux jours vont arriver et par conséquent les nappes d'eau vont diminuer en volume.

Aussi conformément aux consignes qui vous sont diffusées chaque année par les services de l'Etat nous vous invitons d'ores et déjà à veiller à une bonne utilisation de l'eau et au respect de la ressource et des milieux aquatiques. A ce sujet Il est donc important au quotidien de limiter les quantités d'eau consommée, d'éviter les gaspillages et de contribuer à une utilisation raisonnable de cette ressource.

Par ailleurs il est donc recommandé de prévoir des plantations économes en eau en période estivale avec éventuellement des substrats et selon les plantations, des modes d'arrosage qui devront respecter le même objectif et également de constituer des réserves d'eaux pluviales à partir des eaux de toitures.

Merci à tous

RECENSEMENT MILITAIRE OBLIGATOIRE

ous rappelons que les jeunes gens, garçons et filles sont dans l'obligation, dès qu'ils ont atteint l'âge de 16 ans et dans les trois mois qui suivent leur anniversaire, de se faire recenser auprès de la Mairie de leur domicile.

Ils doivent se présenter munis de leur carte d'identité française, du livret de famille des parents ainsi que d'un justificatif de domicile.

À l'issue de cette démarche, une attestation de recensement leur sera délivrée, elle leur permettra de s'inscrire aux examens, concours, auto-école, etc.



CCAS

ette année, une fois de plus, le CCAS était heureux d'accueillir nos anciens du village pour le traditionnel repas préparé par Mr Muret.

La journée fut agréable et conviviale

Merci à tous les enfants de l'école qui nous ont fait plaisir avec les menus joliment décorés par leurs soins.

Nos Anciens qui se trouvent à la maison de retraite de NANTUA, n'ont pas été oubliés. Ils ont reçu chacun un bouquet de fleurs préparé par notre fleuriste « La Fleur des Elfes ».

Les colis ont été distribués et ont donné lieu à plusieurs remarques concernant l'utilité de ces derniers. Le CCAS a donc décidé à partir de 2012, avec l'approbation de la majorité du Conseil Municipal, de ne plus distribuer systématiquement un colis.

Un courrier parviendra prochainement aux personnes ayant atteint l'âge de 65 ans et plus afin de connaître leur choix, c'est-à-dire soit le repas soit le colis. La réponse devra être transmise en mairie.

Désormais il sera remis uniquement aux personnes qui ne participeront pas au repas.

Le repas sera également avancé au samedi 1^{er} décembre 2012.

MÉDAILLES DU VILLAGE



ors de la cérémonie des vœux de Monsieur le Maire, deux San Martinois ont été honorés.

Une médaille a été remise à Annie Mercier, l'autre à Patrick Martel, en reconnaissance de leur investissement au service de la commune, dans le milieu associatif notamment.

Ce fut un moment fort en émotion auquel de nombreux San Martinois étaient venus s'associer. Toutes nos félicitations et nos remerciements à nos deux médaillés pour leur soutien et leur attachement à notre village.

LES FOLKLORIES 2012

ans le cadre des Folklories 2012, une parade aura lieu le 12 juillet 2012 à 18 h 30, sous le hangar communal de Saint-Martin-du-Fresne avec cette année, comme thème, le ballet « Cho-Shui River art » de TAIWAN.

Les jeux intercommunaux se dérouleront le dimanche 8 juillet 2012, sur l'esplanade du Lac, à Nantua.

Voici le programme de la journée

à **9h00** = Interlac des jeunes (enfants de 6 à 15 ans) à **11h45** = défilé costumé dans les rues de Nantua animé par « la Batoucada »

à **13 h 00** = repas sous chapiteau

à 15 h 30 = les Interlacs (adultes)

à **18 h 30** = remise des prix

Actuellement une équipe est constituée par les conscrits et le « foot » pour représenter notre village au cours de cette journée. Ces jeux sont un moment de fête entre toutes nos communes! En ce qui concerne les jeux du matin pour les enfants, vous devriez au moment de la lecture de cet article, avoir déjà reçu les informations concernant les inscriptions et l'organisation de cette matinée, par l'intermédiaire des enseignants.

Si vous êtes intéressés pour venir soutenir et encourager l'équipe de Saint-Martin. RENDEZ-VOUS DIMANCHE 8 JUILLET À PARTIR DE 9HOO sur l'Esplanade du Lac de Nantua.

DÉCHETTERIE D'IZERNORE AGRANDISSEMENT

Les personnes qui sont allées à la déchetterie d'Izernore, ont pu constater qu'un agrandissement du quai existant est en cours de finalisation. Ce qui va permettre de trier de façon moins grossière qu'actuellement les différents déchets qui y sont déposés. Actuellement il y a une benne pour les divers, une pour le carton, une pour le bois, une pour les gravats, une pour le fer, etc.....

Cet agrandissement, porté par la Communauté de Communes des Monts Berthiand, permettra de faire un tri plus sélectif notamment au regard des PVC et autres dérivés. La charge financière de cette réalisation est supportée à plus de 50 % par la Communauté de Communes du Lac de NANTUA.

Sur la photo ci-contre, vous pouvez voir l'agrandissement réalisé qui n'est pas encore opérationnel mais cela ne saurait tarder.



BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Changement de présidence

e 1er janvier 2012, Max Levrat a souhaité laisser la responsabilité de la bibliothèque, tout en restant un membre actif. Henriette VELAS lui succède avec Marie-Noëlle PELISSON comme adjointe. Depuis le 1er juillet 2009, date à laquelle la bibliothèque a ouvert ses portes aux habitants de la commune, il a su transmettre sa passion pour la lecture et les connaissances nécessaires à l'équipe de bénévoles afin que l'activité de la bibliothèque se pérennise.

L'équipe de bénévoles s'agrandit en 2012 avec l'arrivée de Monique Vuillermoz et d'Yves Urbin. Bienvenue à tous les deux!

Derniers évènements

- En février la soirée « Galettes des rois » s'est déroulée dans une bonne ambiance. Après le temps consacré aux lectures sur ce thème, la dégustation des galettes offertes par l'équipe des bénévoles a remporté un vif succès.
- Début avril, l'exposition « si le fromage m'était conté » a été particulièrement appréciée par les enfants des classes CE1-CE2 et CM1-CM2 du groupe scolaire de la commune.

Accompagnés de leurs enseignants, ils ont découvert les méthodes anciennes et actuelles de fabrication du « comté », par le biais de supports vidéo, d'affiches explicatives, prêtés par la fromagerie de Saint-Martin-du-Fresne, et de matériels divers appartenant à des habitants de Saint Martin.

L'équipe regrette la faible participation à la soirée de clôture de cette animation, au cours de laquelle était proposée une dégustation de ce fromage offert par la fromagerie.

L'ensemble de l'équipe remercie très sincèrement les personnes qui ont contribué à la réalisation de cette exposition.

Le 28 septembre prochain, à la salle du Château, l'association « Groupe Tétras Jura » présentera cet oiseau au travers d'un film, de dépliants, de brochures, de livres et d'indices de présence (crottes, plumes, empreintes...).

Fin novembre, début décembre, un conte sera proposé aux enfants, vraisemblablement un mercredi.

La bibliothèque (salle sous la Mairie, près de l'arrêt de bus) est ouverte tous les vendredis de 15h00 à 18h30. Les prêts de livres sont gratuits pour tous les San Martinois.

L'équipe souhaite vous accueillir encore plus nombreux cette année!

« PÉPIN DANS LE JARDIN » A L'ÉCOLE MATERNELLE



e lundi 30 avril, les enfants de maternelle et du CP, ont eu le plaisir d'assister au spectacle de "Pépin dans le jardin" proposé par l'association Planète Mome.

Pendant plus d'une heure, l'animateur a su captiver 53 enfants en les associant au souci de Pépin: faire le jardin de son Papy Lucien.

Celui-ci s'est cassé la jambe en glissant sur une plaque de verglas et si cette année Pépin veut faire le concours de la plus grosse courge et manger de délicieuses confitures il va bien falloir le remplacer. Alors vite, Pépin court chercher la bêche et le râteau.

Mais on ne s'improvise pas jardinier...bêcher le jardin en hiver lorsque le sol est gelé c'est vraiment pas facile! Heureusement que Prosper le ver de terre était là pour l'aider au fil des saisons!

Le spectacle a beaucoup plu, les fruits, les légumes, les saisons et les petites bêtes de nos jardins auront désormais moins de secrets.



La première semaine de mars, les CM de l'école se sont rendus au Cap Fréhel, dans les Côtes d'Armor, pour une semaine de découverte au bord de la mer.

La première aventure fut d'abord celle du voyage : 900 km, 5 correspondances à faire, avec 24 élèves, 24 énormes valises, 24 sacs à dos et un train supprimé pour raison de grève!

C'est bien grâce à la bonne humeur de chacun que nous sommes arrivés à bon port vers 17 h 00.

Les efforts en valaient bien la peine, car après un premier goûter sur la plage, nous avons trouvé un centre très confortable et des cuisiniers hors pair. Visite du port d'Erquy en pleine pêche à la coquille Saint Jacques, découverte des dunes et du littoral, pêche à pieds dans les rochers, visite du phare du cap et du fort Lalatte, initiation au char à voile, ont jalonné et pigmenté notre séjour.

Mais ne soyons pas trop rêveurs non plus, les élèves retiendront avant tout, les repas ensemble, les veillées, les jeux sur la plage et bien sûr les nuits entre camarades.

Merci à tous ceux qui ont permis à ce beau projet de se réaliser.

COMITÉDEFLEURISSEMENT

Une première fleur pour Saint-Martin- du-Fresne



comme vous avez pu l'entendre ou le voir dans nos journaux locaux, au mois de novembre 2011 le Comité Régional de fleurissement à rendu son verdict et pour le plaisir de tous, nous avons obtenu notre première fleur.

Le 23 janvier 2012 une délégation du comité de fleurissement est allée chercher au Conseil Régional le fameux sésame: le panneau « Villes et villages fleuris » avec cette première fleur. Cette récompense est le fruit du travail de tous les bénévoles, des employés communaux, des San Martinois et des élus avec un budget identique depuis 3 ans.

Nous sommes maintenant le deuxième village du Haut Bugey qui compte 36 communes à obtenir ce label. C'est avant tout un concours qui repose sur beaucoup de critères et qui a fait l'objet d'un dossier complet. Ce dossier sur notre engagement et notre motivation a été déposé en mai 2011 à la Région.

L'environnement, l'aménagement du village avec la propreté, le tri des déchets, les espaces naturels, la gestion de l'eau, la valorisation du tourisme, le cadre végétal, l'animation, les actions pédagogiques et les fleurs bien sûr, ont été des facteurs déterminants pour l'obtention de ce label. Au mois de Juillet un jury régional de 4 personnes est passé. Depuis 10 ans peu de commune ont obtenu cette distinction lors de la première visite.

Ce label « Villes et villages fleuris » est un baromètre de la qualité de vie de notre village. Il devient une référence en faveur de l'écologie et c'est un outil de valorisation pour le tourisme.

Le 9 août notre village sera le village témoin de référence du département de l'Ain pour le jury du comité départemental. C'est un honneur de recevoir ces 40 jurys départementaux.

Nos projets pour 2012

Cette année nous allons continuer d'équiper certains massifs en arrosage automatique. Nous attendons le retour de Jacky Favre du Maroc pour implanter ces nouvelles installations.

Plusieurs surprises viendront agrémenter massifs certains dont celui du centre commercial, du rond-point et de l'école. Un grand merci à Jean Pierre et Michel pour leur travail en amont de peinture et de restauration pendant l'hiver. Le hangar communal sera mis en valeur avec des vasques de fleurs sur chaque pilier. Les piliers du hangar ont été poncés par nos employés communaux enlevant un demisiècle de punaises et d'agrafes. Pour ceux qui se rendront vers les containers de déchets derrière l'école, ils pourront admirer un massif à l'ancienne entièrement composé de vivaces. Ce dernier, si les hivers ne sont pas trop rudes, se développera et se bonifiera au fil du temps.

Cette année nous souhaitons travailler sur le projet « l'arbre et l'enfant ». L'arbre est un élément incontestable du cadre de vie.

C'est le premier contact de l'enfant avec l'environnement. Il fait parti de son paysage au quotidien. De plus en plus de municipalités attachent une grande importance à l'éducation du citoyen pour le végétal. Une proposition de projet en collaboration avec L'ONF pour la réhabilitation d'un arboretum commun avec la commune de Brion sera proposée aux 2 municipalités et la CDDRA du Haut Bugey. Ce sera avant tout un lieu pédagogique et éducatif agrémenté de très jolis sentiers pédestres. Nous espérons que ce projet pourra voir le jour en 2012 ou 2013.

Pour cause de restauration, le jardin de curé de Denise Ligny pourra se visiter lors de la journée nationale des jardins en 2013.

AMICALE DES DONNEURS DE SANG

Depuis le début de cette année 2012, deux dons ont déjà eu lieu en Janvier et Mars avec de bons résultats; 58 et 54 donneurs, ce qui nous laisse espérer une augmentation conséquente du nombre de dons annuels puisque cette année, il y aura une journée de don de plus qu'en 2011 (5 dons au lieu de 4).

L'assemblée générale de l'Amicale a eu lieu le 3 février 2012 en présence des représentants de la municipalité, que nous remercions chaleureusement pour sa générosité, des membres du nouveau cabinet infirmier de St Martin et d'une nombreuse assistance qui montre si besoin est la bonne santé tant financière que conviviale de notre association.

Un seul regret, la moyenne d'âge des membres du comité tirant vers le haut, il serait vraiment bien, voire vital que de nouveaux membres jeunes viennent rapidement s'intégrer à l'équipe. Et bien sûr nous espérons toujours l'adhésion de nouveaux donneurs, sans eux notre association n'existerait pas et avec eux, c'est un peu plus d'espoir d'arriver à satisfaire une demande de sang toujours plus forte.

Alors, venez nous voir lors d'un prochain don, même si c'est juste pour vous informer ou passer un petit moment de convivialité. Nous vous accueillerons avec un immense plaisir, il n'est jamais trop tard pour essayer (la limite d'âge pour donner a été repoussée à 70 ans !).

Les 2 prochains dons à St Martin sont fixés les mercredis 12 septembre et 21 novembre.

Venez nombreux!





www.dondusang.net

CLUB DE L'AMITIÉ

L'hiver et le printemps se sont bien passés au club de l'Amitié. Nous nous sommes retrouvés nombreux chaque mercredi (quelquefois 30) et la bonne humeur a toujours régné. Lorsqu'il y a don du sang, le club a lieu le mardi. Une fois par mois, le goûter est salé avec vin rouge ou blanc (avec modération bien sûr!).

Le 25 février nous avons dégusté d'excellentes grenouilles au restaurant « Ratatouille » à Outriaz. Le 1er juin, nous irons à Lyon avec le matin une démonstration promotionnelle suivie d'un repas, puis l'après-midi une promenade en petit train au parc de la tête d'Or avec visite de la roseraie et enfin nous irons tenter notre chance au casino « Le Pharaon ». Nul doute que plusieurs d'entre nous reviendront beaucoup plus riches qu'elles n'étaient parties.

Enfin pour clore la saison fin juin, nous nous retrouverons dans un restaurant non encore choisi. Non! Non, nous ne pensons pas qu'à manger, mais à nos âges, se retrouver autour d'une bonne table est encore un plaisir qui reste et nous en profitons!

Le 1er mars 2012 une vingtaine de seniors des communes de Saint-Martin, Maillat, Condamine, Ceignes assistaient à une révision du code de la route.

Cette réunion était initiée par le club de l'Amitié, deux intervenants étaient présents Mme Francine Condamin directrice d'auto-école et Claude Schouwey IDSR (intervenant départemental de la sécurité routière). Il s'agissait de revoir des éléments essentiels de la conduite automobile.

Certains d'entre eux possèdent le permis depuis 30, 40 50 ans, de nombreuses modifications sont intervenues depuis. Les participants ont ainsi pour la plupart appris à bien se comporter sur la route, la courtoisie, le port de la ceinture de sécurité, circulation dans les nouveaux rondspoints, certains ont découvert de nouveaux panneaux, les formes, les couleurs, les symboles.

Ils sont repartis conscients que la sécurité sur la route c'est notre affaire à tous.

AMICALE DES ANCIENS COMBATTANTS

Michel Chappuis présidait l'assemblée générale des Anciens Combattants de Saint Martin le 3 mars 2012 en présence de Monsieur Turc, maire de la commune.

En début de séance, une minute de silence est observée à la mémoire de Georges Magdelaine décédé en décembre 2011.

- La plupart des adhérents participent régulièrementaux différentes commémorations nationales : le 19 mars devant une nombreuse assistance à Saint-Martin où se déroulait la cérémonie cantonale, le 27 avril pour la journée de la déportation, 14 décembre, rafle à Nantua.
- Leur présence est aussi active aux cérémonies communales : 8 mai, 11 novembre, qui sont chaque fois suivies d'un repas au restaurant.
- Des colis, copieusement garnis sont distribués fin décembre.

Grâce aux cotisations et à la subvention communale, le budget reste bien équilibré.

ASSOCIATION TEAM TONIC

(Association de gymnastique pour Hommes)

Créée à l'initiative et sous la présidence de Patrick MARTEL (celui-là même qui s'est vu remettre en fin d'année dernière la médaille de la ville) l'association TEAM TONIC vient de terminer sa première année de fonctionnement autour d'un bon petit repas amical et chaleureux. L'engouement de ses membres pour cette discipline ne s'est pas démenti et le nombre d'adeptes a permis de démontrer sa nécessité.

Durant cette première saison les conseils avisés et les exercices prodigués par Alain Simon ont été appréciés de tous. Chaque séance est différente ce qui permet de travailler aussi bien la souplesse que le renforcement musculaire. Des postures telles que «la grenouille congelée » droite et gauche ou autres dénominations peuvent parfois surprendre mais elles contribuent à la réalisation d'exercices par le groupe dans la bonne humeur tout en gardant son sens au but rechercher. L'effectif qui se situe autour de 20 personnes ne démérite pas et toutes repartent pour la saison prochaine.

PS: les membres et le Président remercient la municipalité de Saint-Martin-du-Fresne pour la subvention qu'ils viennent de se voir attribuer et qui va leur permettre de diminuer les frais d'assurance et autres.

LES AMIS DE LA TOUR

l'exposition photos du 26 février sur « St Martin d'hier et d'aujourd'hui » a été une réussite.

Les gens aiment de plus en plus se pencher sur leur histoire...

Avec les photos et les plans, il y a eu deux projections commentées par Annie Mercier.

Soixante personnes y ont assisté le matin et 80 l'après-midi. Ce parallèle entre le passé et aujourd'hui était très intéressant.

Les nouveaux habitants ont également beaucoup apprécié car ils ont pu découvrir ainsi l'histoire du village. C'est une expérience à renouveler de temps en temps en ciblant des quartiers ou des thèmes. Nous solliciterons alors les gens pour des photos ou des documents. Nous remercions les peintres amateurs dont les œuvres sur le patrimoine local ont enrichi l'exposition.

Nous remercions également tous ceux qui ont participé et contribué au succès de cette manifestation.

- Le 16 juin nous allons reconduire les « Feux de la St Jean » L'apéritif médiéval « La Ripaille » sera offert. Un repas avec cochon grillé et gratin sera proposé.
- Et bien sûr, comme d'habitude chacun sera sollicité pour apporter un dessert « maison » à partager.
- Nous commençons à réfléchir aux festivités destinées à honorer l'anniversaire de la naissance du grand homme de St Martin Sébastien Castellion (1515-1563)

La machine est lancée, contactez l'association si vous voulez bien nous aider. Vous serez les bienvenus.

Sentiers de randonnées

Le Signal, les Monts d'Ain, le tour de Chamoise, autant d'endroits qui nous sont familiers et que nous aimons parcourir. Mais, qui connaît la Stèle des maquisards, la Pierre aux chasseurs, le point de vue sur Nantua? Autant de promenades que nous avons décidé de baliser. Dans un premier temps, nous sommes partis du sentier de randonnée qui fait le tour de Chamoise, allant aux Monts d'Ain, à Nantua et Port. Ce sentier répertorié sur les cartes IGN entre dans une procédure administrative que nous avons suivie: retrouver les 44 propriétaires, et signer avec eux, le Conseil Général et la mairie une convention de passage sur leurs parcelles. Cette opération administrative bien avancée, suit son cours.

En nous appuyant sur ce circuit, nous avons pensé baliser:

- des balades plus familiales qui partiront du hangar de Chamoise pour aller au point de vue sur Nantua en passant par la stèle des maquisards.
- Ou plus sportive : rejoindre le Signal en passant par la Combe de Vaux.

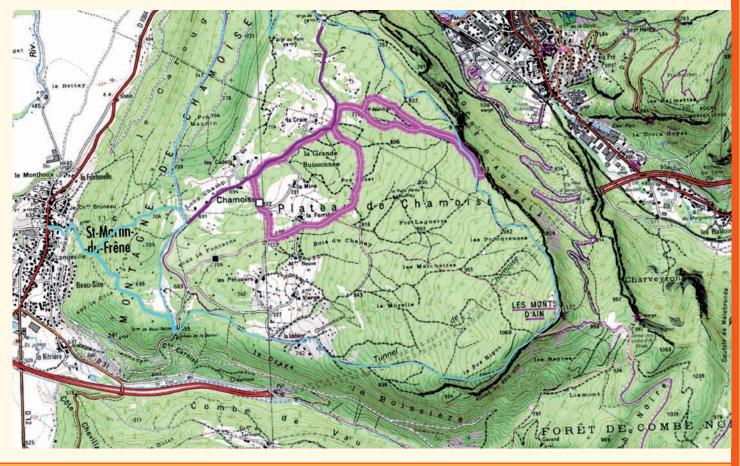
La deuxième phase comprendra le repérage des croisements où nous devons installer les panneaux de changement de direction.

Sous la conduite d'un spécialiste en balisage nous entrerons dans la phase de marquage. Plusieurs personnes se sont déjà manifestées pour nous aider.

Un circuit de promenade nous emmènera de St Martin à la Combe de Vau. Sur Colléjard nous pensons faire la même chose avec le balisage de la « Ronde des sangliers » et d'une promenade qui nous permettra de découvrir les différentes essences plantées dans la carrière utilisée lors de la construction de l'autoroute. Ceci se fera peut-être en partenariat avec l'O.N.F. et la communauté de commune.

Tous ces circuits seront indiqués sur des panneaux dans le village et à Chamoise.

Nous espérons qu'ils seront proposés par l'Office de Tourisme de Nantua afin de faire de St Martin un point de départ de belles randonnées dans notre secteur.



SOU DES ÉCOLES

Les dernières manifestations



Arbre de noël: Cette année, nous avons encore eu la chance d'avoir la présence « exclusive » du Père Noël (grand merci à lui et à l'année prochaine) qui a beaucoup gâté les enfants.

Après un goûter bruyant mais très sympathique, le soir venu, l'équipe du Sou offrait un apéritif pour remercier toutes les personnes ayant aidé cette année.

Soirée cabaret: C'est avec un peu de précipitation que nous avons organisé une soirée cabaret à la salle de CHEVILLARD le 28 mai 2012. Malgré une affluence limitée, nous avons tous passé une excellente soirée avec un buffet fin et abondant et un spectacle digne des plus grands cabarets. Les compliments de tous les participants nous laissent penser que l'idée est très bonne et nous reconduirons certainement l'année prochaine ou

Marché aux fleurs: Comme toutes les années, le marché aux fleurs est une manifestation agréable et conviviale. Cette année encore, malgré un temps automnal, les habitants de St MARTIN ont répondu présents. Merci donc à tous.

Un petit mot sur les futures manifestations:

Samedi 23 JUIN:
 Fête de l'école
 Vétathlon
 Vendredi 21 SEPTEMBRE:
 Assemblée du Sou des écoles
 Dimanche 7 OCTOBRE:
 Vide – grenier
 Samedi 20 OCTOBRE:

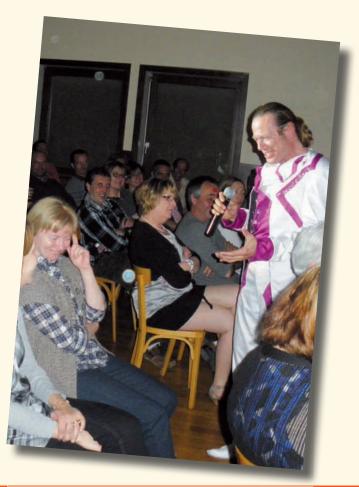
Vendredi 21 DÉCEMBRE:

En conclusion: Nous avons grandement besoin de l'aide d'un maximum de mamans et de papas pour l'organisation de manifestations. En effet, les « anciens » quittent petit à petit l'association lorsque leurs enfants partent pour le collège, et nous n'arrivons pas à renouveler notre équipe.

Nous avons pourtant une ambiance très sympa au sein du Sou sans oublier que notre travail permet aux enfants de l'école d'avoir des sorties de ski, de natation, un intervenant en informatique, des voyages scolaires, mais aussi les jouets, livres etc. D'avance merci à ceux qui voudront bien nous rejoindre et donner un peu de leur temps pour les enfants.

Le Président du Sou des Écoles

Arbre de noël



dans deux ans cette opération.

AFTC DE L'AIN



L'Association des Familles de

Traumatisés Crâniens

et Cérébro-Lésés existe

maintenant dans l'Ain!



La famille DAVENEL, bien connue des habitants et membres actifs de notre cité est l'un des piliers de cette association. De fait, Alain DAVENEL toujours prêt à faire avancer les choses, en est le trésorier et le Président Didier BERTRON est un voisin de Bellegarde.

« À la suite de l'accident de notre fille Stéphanie, c'est un désert qui s'est ouvert devant nous – comment faire pour aider au mieux Stéphanie, déjà maman à cette époque, et son entourage? Pour mieux l'aider et après plusieurs années d'hôpitaux et de centres de rééducations, c'est donc une jeune maman qui est revenue à la maison avec des soins 24h sur 24h » explique Alain.

L'AFTC de l'Ain s'active donc sur l'ensemble du département avec des correspondants locaux pour être au plus près des familles et leur apporter soutien et conseils par un important travail en réseau. Les très nombreux contacts déjà eus

Si vous désirez des informations ou simplement apporter votre soutien, n'hésitez pas à contacter

Alain DAVENEL au 04 74 75 74 45 ou Didier BERTRON au 06 80 45 46 81. Nous sommes tous des familles ayant été confrontées à ces difficultés Ne restez plus seuls! Ensemble, nous serons plus forts

Les lésions cérébrales – Quelques chiffres

Chaque année, plus de 100 000 victimes d'accidents hospitalisées présentant une lésion cérébrale, on dénombre quelque :

- 80 000 Traumatisés crâniens légers
- 15 000 Traumatisés crâniens moyens
- 5 000 Traumatisés crâniens graves représentant une population jeune (moyenne d'âge de 25 ans) Ils sont principalement la conséquence d'un accident de la route

Il y a également : Un grand nombre de victimes d'AVC, de rupture d'anévrisme, de tumeur, d'angiome.... Tous connaissent des difficultés semblables

avec des familles dans le désarroi confirment la nécessité et le bien-fondé de cette association.

Les principales missions cette année seront:

- Des rencontres de familles où la convivialité (sorties, repas...) et les échanges de vécus occupent une grande place.
- La prévention des risques routiers en partenariat avec le grand prix cycliste des Monts du Berthiand du 28 juillet 2012.
- L'accompagnement avec les institutions administratives (ARS, MdPH...)
- Les échanges avec les structures médicales et sociaux-médicales (Neuropsy, neurologues, rééducateurs, CRLC, ESAT...) qui sont très demandeurs de nos remontées d'informations afin d'affiner les rééducations.
- L'information du public sur les lésions cérébrales en se servant de l'outil des conférences-débats publics.
- ...Sans oublier les actions permanentes sur le terrain de soutien et d'informations aux familles et beaucoup de projets tels que la création d'une section handisport, l'ouverture d'un centre de jour pour traumatisés avec des ateliers ...

Les conséquences : Ni tout à fait le même -Ni tout à fait un autre

- La personne atteinte d'une lésion cérébrale ne sera plus tout à fait comme avant,
- Elle pourra garder des séquelles physiques mais surtout un handicap cognitif souvent qualifié de handicap « invisible ».
- Le handicap cognitif peut prendre la forme d'une amnésie, d'une lenteur, d'une fatigabilité, d'une absence ou défaut de la communication et motivation, de difficultés à organiser et anticiper, et parfois de troubles du comportement

Calendrier des manifestations 2012

DATES	ORGANISATEURS	MANIFESTATIONS	
JANVIER			
Jeudi 5 Mercredi 11 Samedi 21 Samedi 21 Vendredi 27 Samedi 28	Mairie Donneurs de sang Société de chasse Mairie Amicale des sapeurs pompiers ESMCV Foot	Cérémonie des voeux 2012 Don du sang Vente de boudin Repas du CCAS Assemblée Générale Repas dansant à Vieu d'Izenave	
FEVRIER			
Vendredi 3 Samedi 18 Dimanche 26 Dimanche 26 Lundi 27	Donneurs de sang Société de chasse Les amis de la Tour ESMCV Foot Comité des fêtes	Assemblée Générale Tarot et repas Exposition photographique Loto à Vieu d'Izenave Carnaval	
MARS			
Samedi 3 Mercredi 21	Anciens combattants Donneurs de sang	Assemblée générale Don du sang	
MAI			
Tous les dimanches de mai Samedi 12 Samedi 19 dimanche 20	Conscrits Sou des Ecoles Conscrits	Vente des brioches Marché aux fleurs Fête patronale	
JUIN			
Dimanche 3 Mercredi 13 Samedi 16 Samedi 23 Vendredi 29	Conscrits Donneurs de sang Les amis de la Tour Sou des Ecoles Société de chasse	Vente des brioches Don du sang Feu de la Saint Jean Fête de l'école Assemblée Générale	
JUILLET			
Samedi 7 Samedi 21 Dimanche 22 juillet 2012	ESMCV Foot Comité des fêtes Amicale boule de la Tour	Vente de galettes Fête d'été Concours	

Calendrier des manifestations 2012

DATES	ORGANISATEURS	MANIFESTATIONS	
AOUT			
Dimanche 26	Comité de fleurissement	Randonnée	
SEPTEMBRE			
Samedi 1 Samedi 8 Samedi 8 Mercredi 12 Samedi 15 Vendredi 21	Amicale boule de la Tour Amicale boule de la Tour Sou des écoles Donneurs de sang ESMCV Foot Sou des écoles	Challenge Sophie Coupe de la société VTT athlon Donneurs de sang Vente de galettes Lantenay / Condamine Assemblée générale	
OCTOBRE			
Samedi 6 Dimanche 7 Samedi 20	Amicale des sapeurs pompiers Sou des écoles Sou des écoles	Vente de galettes Vide grenier Ronde des sangliers	
NOVEMBRE			
Vendredi 9 Vendredi 16 Mercredi 21 vendredi 23 Samedi 24	Comité des fêtes Comité de fleurissement Donneurs de sang Les Amis de la Tour Comité des fêtes	Assemblée générale Assemblée générale Don du sang Assemblée générale Repas de remerciements	
DECEMBRE			
Samedi 1 Vendredi 7 Vendredi 21 Vendredi 21	Mairie Comité des fêtes Sou des Ecoles Comité de fleurissement	Repas du CCAS Fondue Arbre de Noël Vente de gui	

Clin d'oeil

GOÛTEZ VOIR NOTRE BON COMTÉ!

De passage dans l'ain pour une édition consacrée aux produits de notre région, l'émission « Goûtez voir » diffusée sur France 3 et présentée par Odile Matei s'est rendue à la fromagerie de la Combe du Val à la découverte de la fabrication du Comté.



La visite guidée par notre fromager Gilles Courtejoie, tout sourire aura permis de découvrir les différentes étapes de la fabrication du comté et de faire la connaissance de Gérard caché dans la cave depuis son arrivée à la fruitière ...

Odile Matei n'aura pu contenir sa déception en découvrant qu'il s'agissait d'un robot permettant le frottage et le salage des meules!

Notre fromagerie ne se contente donc pas de régaler nos papilles avec d'excellents produits et un accueil convivial et chaleureux, elle sait aussi donner une âme au robot et promouvoir à travers elle notre village!

Vous pouvez retrouver l'intégralité de l'émission sur le site: www.France3.fr

Nos joies – Nos peines

NAISSANCES

Anouck FOUDA ABENA BUISSON

Joanie DELMULLE

Sarah ANTUNES

Elsa BOUHOURS

MARIAGES

Hürü ARIK et Hatem CANSEVER

DECES

Thierry MILETO

Marie Louise COUTURIER



PRINTEMPS 2012

Nous remercions les auteurs des articles pour leur pertinence et leur disponibilité.

Crédits photos: François carron / Stephane / Michel Velas /Nicole Schouwey / Eveline Previtali

Directeur de la publication : Dominique TURC

Coordination: Commission communication

Conception: DSFI Communication

Réalisation: www.dsfi-bourgenbresse.fr

Imprimé à 500 exemplaires sur du papier garanti sans chlore par Editway

